

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 601

présenté par

Mme Bonnivard, M. Brigand, Mme Anthoine, M. Fabrice Brun, Mme Dalloz, M. Descoeur,
M. Di Filippo, M. Forissier, M. Dubois, M. Hetzel, Mme Louwagie, Mme Petex-Levet, M. Portier,
M. Seitlinger, Mme Serre, Mme Tabarot, M. Vermorel-Marques et M. Viry

ARTICLE 9

À l'alinéa 4, après le mot :

« facteurs »

insérer les mots :

« de pénibilité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de précision.